

Compte rendu de réunion

Conseil de perfectionnement

Mardi 28 septembre 2021, 14h-16h

Participants		
Kirill AZBOUKIN	Représentant des apprentis	Absent
Patrice BÉHAGUE	Directeur du CREPS	Absent
Anne-Laure DAVANIER	Coordonnatrice CREPS	P (visio)
Estelle DAVID	Directrice adjointe du CREPS	P
Stéphanie DECOUT	Coordonnatrice CREPS	P
Loïc FAURIEUX	Représentant des apprentis	Absent
Nathalie LANZI	Conseil Régional NA	P (visio)
Maxence LEFEBVRE	Employeurs publics	Absent
Benjamin MARCHESAU	Employeurs privés	Absent
Jean-Paul PARNAUDEAU	COSMOS, syndicat employeurs	P
<i>Sollicité - Sans réponse</i>	<i>CFDT, syndicat salariés</i>	Absent
Aude WELSCH	Agent comptable CREPS	P
Catherine TACHDJIAN	UFA Ligue de Handball NA	P (visio)
Fabienne CORREIA	UFA Creps de Bordeaux	P (visio)
Olivier BORNET	UFA Ligue de Voile	P
<i>Invités permanents ne prenant pas part aux votes</i>		
Olivier DULAC	Responsable formation CREPS	P (visio)
Nelly DEFAYE	Représentant DRAJES	P (visio)
Lucille RICHARD	CFA CREPS	P
Tiphaine OLLIVIER	Secrétariat	P

Ordre du jour	
1.	Ouverture et adoption du compte rendu du 16/03/2021
2.	Evolution des membres du conseil
3.	Accueil des nouveaux partenaires : Ligue de voile Nouvelle Aquitaine
4.	Actualités du CFA <ul style="list-style-type: none"> • Les chiffres de la rentrée • Qualiopi • Partenariat culturel • Evolution du site web du CREPS
5.	Organisation de la campagne premier équipement
6.	Élection des représentants des apprentis
7.	Expérimentation des parrains
8.	[Réflexion collective] Stratégie de communication du CFA
9.	Questions diverses

Pièces jointes à la convocation	

Votes				
Propositions	Pour	Contre	Abstention	Décision
Adoption du conseil de perfectionnement du 13/03/2021	9	0	0	ADOPTÉ
Tenue d'un troisième conseil dédié aux apprentis	9	0	0	ADOPTÉ

Relevé de décisions		
Décisions	Portée par	Échéance
Date du prochain conseil de perfectionnement arrêtée le 19 janvier 2022, 15h-17h	-	-

Compte rendu des échanges

Ouverture du conseil de perfectionnement

Le quorum étant atteint, Estelle DAVID, directrice adjointe du CREPS, ouvre le troisième conseil de perfectionnement du CFA du CREPS de Poitiers et excuse l'absence de Patrice BEHAGUE, directeur du CREPS, ainsi que de l'ensemble des autres membres empêchés. Elle accueille les nouveaux participants : Mme Fabienne CORREA et M. Olivier BORNET au titre de la représentation de leur UFA et Mme Nelly DEFAYE représentant la DRAJES.

1. Adoption du compte-rendu du 13/03/2021 (PPT slide 2)



Ouverture du conseil de perfectionnement 2

- Adoption du compte-rendu de la séance du 16/03/2021



- Accueil des nouveaux membres du conseil (UFA)



- Évolution des membres du conseil

Le compte-rendu du deuxième conseil de perfectionnement a été transmis par courriel à chacun des membres. Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque des membres présents. Il est procédé au vote.

DECISION

- Aucune opposition ni abstention : le compte rendu de la séance du 13/03/2021 est adopté à l'unanimité des votants.

2. Évolution des membres du conseil

3. Accueil des nouveaux partenaires (PPT slide 2)

Estelle DAVID indique que la représentation de la DRAJES est désormais assurée par Mme Nelly DEFAYE. Une présentation de l'ensemble des UFA présentes est faite et parole est donnée à leur représentant :

- Le CREPS de Bordeaux est représenté par Fabienne CORREIA ;
- La Ligue de Hand de la Nouvelle Aquitaine est représentée par Catherine TACHDJIAN en tant que coordonnatrice du TFP4 ;
- La Ligue Nouvelle Aquitaine de Voile représentée est par Olivier BORNET en tant que coordonnateur de deux formations (BPJEPS Voile Multisupports et BPJEPS Croisière) représentant 19 apprentis.

La parole est laissée ensuite à Lucille RICHARD, chargée de développement du CFA, afin de présenter les différents éléments d'actualités.

4. Actualités du CFA (PPT slide 3)



Actualités du CFA

3

- Les chiffres de rentrée
- Certification Qualiopi
- Partenariat Culturel
- Evolution du site web du CREPS
- Label Régional apprentissage
- Formation et certification des maîtres d'apprentissage
- Salons et portes ouvertes 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



- Les chiffres de rentrée

Les chiffres présentés sont évolutifs car des contrats sont toujours en cours de réalisation. Il faut tout de même souligner l'augmentation du nombre d'apprentis en raison de la politique volontariste de l'État avec l'aide exceptionnelle aux employeurs.

	CREPS de Poitiers	UFA Bordeaux	UFA ligue de voile	Contrats en cours (ligue de hand / APT Sports collectif / sports collectifs de Niort / DE Badmington Bordeaux	Totaux
Contrats signés	68	38	0		106
Fiches de pré-inscription reçues	3	8	8		19
Projection au 31/12/21	90	60	15	41	206

La projection actuellement est de 206 contrats signés. Cela s'explique notamment grâce au CREPS de Bordeaux qui a un fort impact en raison de l'ouverture de toutes leurs formations à l'apprentissage. Il faut également anticiper l'ouverture au 1er semestre 2022 d'un BPJEPS Surf qui devrait accueillir une cinquantaine de stagiaires, dont de nombreux apprentis. La prolongation des aides exceptionnelles de l'état en faveur de l'apprentissage jusqu'au 30/06/2022 devrait convaincre nombre d'employeurs d'opter pour l'apprentissage.

Estelle DAVID, précise que le CREPS s'attendait à un succès important sur les BPJEPS mais le constat est également vrai sur les formations DEJEPS.

- Certification Qualiopi

L'audit de certification Qualiopi a eu lieu en début du mois de septembre. La certification devrait être positive en effet, aucun élément de non-conformité n'a été relevé par l'auditeur. Tout est conforme à l'ensemble des critères auxquels le CREPS de Poitiers est soumis. Pour rappel, la certification Qualiopi portait sur 3 éléments :

- La formation professionnelle ;
- La VAE ;
- L'apprentissage.

La préparation de cette certification a nécessité un travail conséquent pour l'ensemble du département formation (secrétariat, coordonnateurs et les responsables du département) notamment sur l'harmonisation des documents et des procédures. Dans le cadre de la démarche qualité, le CFA sollicitera les UFA pour différentes ressources et notamment pour les différentes enquêtes. Une action importante a notamment été conduite sur les mesures d'accompagnement et de suivi des apprentis. La gestion des situations problématiques (identification, traitement et suivi) a également fait l'objet d'une organisation inter services au sein du CREPS. Il est à noter que l'audit a consisté en une seule et même certification mais déployée sur le site de Poitiers et sur le bureau de Limoges. Il a ainsi fallu démontrer cette harmonisation dans un enjeu de cohérence des pratiques et des enseignements. C'est un succès de l'ensemble des équipes après un travail de 18 mois engagé par le CREPS.

Pour rappel, les UFA devront être certifiées ou en cours de démarche de certification Qualiopi au 1er janvier 2022.

Jean-Paul PARNAUDEAU, représentant le COSMOS, intervient pour poser la question de savoir quels types d'enquêtes sont demandés dans le cadre de Qualiopi ?

Les enquêtes mises en place par le CREPS à 6 mois de la fin de formation visent 4 cibles :

- Les financeurs ;
- Les employeurs ;
- Les stagiaires ;
- Les tuteurs ou maîtres d'apprentissage.

Avec un très bon taux de retour de l'ordre de 30%, les résultats des enquêtes de cette année témoignent :

- De la satisfaction très majoritaire des stagiaires et plus globalement des usagers du CREPS ;
- De l'employabilité effective à 6 mois dans le champ du sport ou dans un autre contexte (16% hors emploi seulement) ;
- D'une recommandation majoritaire des formations du CREPS par les stagiaires.

- Partenariat Culturel avec le Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP)

L'objectif de ce partenariat est de donner une dimension socio-éducative au CFA en développant une offre culturelle en partie liée aux contenus des BP (danse, expression corporelle par exemple). La volonté est également de d'utiliser cette approche culturelle comme un levier pour questionner l'ensemble des sujets de société actuels (égalité femme/homme, place et respect des minorités, violences sexuelles et sexistes, prise en compte du handicap...).

Il s'agit non seulement d'offrir la possibilité d'assister à des spectacles mais également de développer une véritable implication des différents acteurs du projet en partageant les compétences culturelles et sportives. Cela se traduira par l'accès à différents spectacles, des rencontres avec les artistes, des ateliers d'initiation à la pratique de la danse, un parcours spécifique dans le cadre du festival « A Corps ». Une première expérimentation sera conduite avec le BPJEPS Activités de la Forme sur la danse : participation aux ateliers et échange avec les artistes.

Olivier DULAC, précise que ce partenariat culturel est un premier pas dans la stratégie partenariale qui doit poursuivre son extension.

- Évolution du site web du CREPS

Un nouveau site web est en cours d'implémentation pour le CREPS de Poitiers. Il sera mis en ligne en fin d'année 2021. La page dédiée au CFA devra être pleinement transférée dans le cadre d'un travail de réorganisation de l'accès à l'information (regroupement des informations à réaliser sur le Handicap, les financements, le CFA...). Le CREPS a retravaillé le site web pour un affichage plus lisible de ces informations pour ce qui cela notamment l'offre de formation, le CFA, les conditions d'accès, les contacts...

<https://www.crepspoitiers.fr/cfa/>

Lucille RICHARD évoque également le recours à la plateforme de formation en ligne Claroline dont les espaces de travail ont été réorganisés pour donner aux apprentis l'accès à des ressources utiles en matière de droit du travail, d'aides financières, d'outils de recherche d'emploi...

<https://claco-ministeresports.univ-lyon1.fr/workspaces/31821/open/tool/home#/tab/-1>

Catherine TACHDJIAN, UFA Ligue de Hand NA, demande si les UFA peuvent avoir accès à la plateforme ?

La plateforme Claroline est rattachée au CREPS en tant qu'organisme de formation et pas au CFA en tant que tel. L'accès est donc réservé aux stagiaires du CREPS de Poitiers. Dans le cadre de leur autonomie pédagogique, les UFA ont la responsabilité de se doter de ce type d'outils s'ils souhaitent mobiliser la formation à distance au sein de leurs formations.

Dans le même esprit, le CREPS de Poitiers expérimente l'application smartphone Gowizzapp permettant d'assurer le lien entre le stagiaire, son tuteur et l'organisme de formation. La première phase de déploiement vise environ 150 apprentis et stagiaires. L'accès de cette application aux UFA pourrait être envisagées en les rattachant au projet du CREPS auprès de la société. Dans cette dernière hypothèse, l'engagement financier serait à la charge des UFA.

Olivier BORNET, UFA Ligue de Voile, indique qu'il faudrait connaître les fonctionnalités avant de pouvoir se prononcer. Un bilan de l'expérimentation sera réalisé à l'issue d'une année de fonctionnement.

- Formation et certification des maitres d'apprentissage

Olivier DULAC présente le projet de formation et de certification des maitres d'apprentissage. Suite à l'échec de l'appel à projet AFDAS sur le même thème, il a malgré tout été décidé de créer une formation pour les maitres d'apprentissage visant leur certification par le Ministère du travail et de l'emploi. Une subvention a été obtenue auprès de la DGAFP pour la création d'un module en ligne à l'attention des maîtres d'apprentissage de la Fonction Publique.

Le projet poursuit deux objectifs :

- Créer une formation hybride (alternant présentiel et activités à distance) pour les maitres d'apprentissage dans le domaine du sport ;
- Créer le module interministériel pour la formation des maitres d'apprentissage de la Fonction Publique.

Lucille RICHARD indique qu'une première session de formation est programmée mi-novembre 2021 avec une campagne de communication anticipée à la mi-octobre.

Olivier DULAC précise que le CREPS est désormais habilité par la DREETS en tant que centre certificateur Maitre d'apprentissage.

Jean-Paul PARNAUDEAU, représentant le COSMOS, souhaite connaître la durée de la formation ?

La formation est prévue pour une durée de 20 heures car au-delà l'AFDAS n'apporte aucune aide au financement. Le module permet de se préparer à la certification dans l'objectif d'obtenir une reconnaissance de la qualification de maître d'apprentissage.

- Label régional

Le CFA du CREPS de Poitiers a obtenu le label « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine » en avril 2021 qui lui permet d'être identifié par la Région comme établissement habilité.

Le label ne donne pas directement lieu à des aides mais autorise les établissements titulaires du label à répondre à des appels à projet spécifiques lancés par la Région. Le label est accordé jusqu'au 31 décembre 2021. A ce terme, le label sera reconduit moyennant la production des pièces et des éléments de preuves de l'activité que le CFA s'est engagé à fournir. Ce label vient en complément de la certification Qualiopi.

Il est octroyé au regard de 3 critères :

- L'accompagnement des candidats à l'apprentissage et leur intégration dans le dispositif ;
- La mise en place des conditions de réussite de parcours et la qualité de vie des apprentis ;
- Les conditions de réussite du parcours de formation dans l'entreprise

Il est également important de savoir que les UFA rattachées au CFA peuvent également répondre aux différents appels à projet qui sont lancés par la Région dans ce cadre.

Catherine TACHDJIAN, représentante de l'UFA Ligue de Hand NA, demande s'il est possible d'avoir un logo pour l'intégrer aux différents documents.

A ce stade la Région n'a pas encore produit de logo.

- Salons et portes ouvertes 2022

En 2021, en raison de la COVID-19, aucun salon n'a pu se tenir en présentiel. Il a été mis en place en substitution une série de visios présentant chacune des formations de manière individuelle. Ces visios ont été enregistrées puis mises en ligne sur le site internet du CREPS.

Au total 18 vidéos ont été réalisées et sont accessibles depuis le site internet du CREPS ainsi que sa page Youtube :

- Une vidéo par formation ;
- Une vidéo de présentation du site de Limoges ;
- Une vidéo de présentation du site de Poitiers ;
- Une vidéo d'explicitation des questions d'apprentissage et de financement de la formation.

Estelle DAVID précise que le temps dédié à la présentation de chaque formation permet de bien expliciter le montage parfois complexe des formations auprès du public. La communication devra cependant être anticipée l'an prochain.

Plusieurs salons existent (Passerelle à La Rochelle en janvier, Apprentissage et emploi à Poitiers en Mars). Les portes ouvertes en ligne viennent compléter un dispositif d'information et permettent à des publics éloignés d'accéder facilement à une présentation des formations.

A ce stade, 3 échéances sont à retenir (en fonction de la pandémie) :

- Le salon Passerelle de La Rochelle en janvier 2022 ;
- Le salon Grand Poitiers en mars 2022 ;
- Les portes-ouvertes du CREPS et de l'université les 25 et 26 février 2022.

Une présentation globale des offres de formation (y compris de celles des UFA) sera faite par le CREPS lors de ces événements.

Anne-Laure DAVANIER, représentante des coordonnateurs de Limoges, intervient pour indiquer qu'aucune portes ouvertes ou salons n'est programmé sur le Limousin.

5. Organisation de la campagne premier équipement (PPT slide 4)



Campagne de frais de 1^{er} équipements

4

- Développement important du nombre d'apprentis ;
- Obligation de mettre en œuvre un marché public ;
- Listes arrêtées en lien avec les coordonnateurs pédagogiques ;
- Harmonisation des matériels sur un même diplôme ;
- Livraison prévue : **1^{er} trimestre 2022** ;
- Livraison packagée sur sites.



Estelle DAVID rappelle que la dernière campagne de frais de 1^{er} équipement avait été gérée par Lucille RICHARD et Tiphaine OLLIVIER (secrétaire du CFA) sur la base d'un besoin exprimé par les coordonnateurs de formation avant arbitrage.

Avec le nombre croissant d'apprentis l'obligation s'impose désormais de passer par un marché public. En effet, le marché public est obligatoire au-delà du seuil de 40 000 euros. Ce marché est en cours de rédaction par Olivier QUEHEN et Lucille RICHARD. Il sera composé de plusieurs lots mais mono attributaire pour chacun des lots.

En termes méthodologique, il a été demandé aux coordinateurs de formation d'établir une liste de matériel adéquat à l'exercice de l'activité professionnelle en lien avec le diplôme préparé. L'accent sera mis sur la qualité des produits. Le marché impose également d'harmoniser le matériel pour une même formation. La livraison s'effectuera au 1^{er} trimestre 2022, directement sur les sites et déjà packagée.

Olivier BORNET, représentant de l'UFALigue de Voile, s'interroge sur les besoins spécifiques d'une formation et l'urgence de disposer des équipements au vu de la nature même de l'activité ?

Olivier DULAC indique qu'il faudra l'intégrer dans le cadre du marché public et voir si un équipementier peut répondre à ces produits spécifiques dans les délais indiqués.

6. Élection des représentant des apprentis (PPT slide 5)



Les apprentis au CREPS

5

- Élection des représentants au conseil de perfectionnement
 - Modalités et rythme de renouvellement des représentants
 - Comment impliquer réellement les représentants et les apprentis dans la vie du CFA ?
 - Organisation de la prise d'avis et des propositions des apprentis

Proposition de programmer annuellement un 3^{ème} conseil de perfectionnement dédié principalement à la vie et aux projets des apprentis



- Expérimentation des parrains apprentis

La question de l'élection des apprentis au conseil de perfectionnement se pose car il est parfois difficile de prendre en compte leur parole au vu de la temporalité des formations. Il faudra l'an prochain anticiper plus les élections pour permettre aux délégués d'assumer pleinement leur mission.

Olivier BORNET, représentant de l'UFA Ligue de Voile, souhaite savoir s'il y a un représentant des apprentis par formation ?

Seuls deux représentants sont élus avec leurs suppléants. La représentativité de l'ensemble des promotions est donc complexe. Il convient d'élaborer une méthode permettant aux délégués de consulter les apprentis et d'élaborer des propositions en conseil de perfectionnement.

Il est proposé de tenir un troisième conseil de perfectionnement en début d'année civile spécialement dédié aux apprentis, à leurs problématiques et à leurs projets ou idées.

DECISION

- La tenue d'un 3^{ème} conseil spécialement dédié aux apprentis est adoptée à l'unanimité des votants.

- Prochaines réunions du conseil de perfectionnement (PPT slide 6)



Prochaines réunions du conseil

Au vu de la décision qui vient d'être prise, l'année sera donc rythmée par 3 réunions du conseil (octobre, janvier et mai). La réunion de janvier sera dédiée à la vie et aux projets des apprentis au sein du CFA.



Prochains conseils de perfectionnement les :

Jeudi 20 Janvier 2022, 15h-17h

Mardi 17 Mai 2022, 15h-17h



6

DECISION

- Les dates des prochains conseils sont adoptées à l'unanimité des votants.

7. Expérimentation des parrains

Kirill AZBOUKIN, représentant précédent des apprentis avait proposé l'idée de mettre en place un parrainage pour les apprentis. Cela permettrait de mettre en contact les anciens apprentis avec les nouveaux et de créer un réseau. Un temps de travail sera à consacrer avec les nouveaux élus pour concrétiser ce projet.

Stéphanie DECOUT, représentante des coordonnateurs de Poitiers, explique que cela existe déjà entre ses formations BP APT/ASC des différentes années.



Échanges en vue de finalisation de la stratégie de communication



Estelle DAVID informe les membres du conseil que cette question avait été abordée lors du 1er conseil de perfectionnement. La stratégie de communication du CFA s'intègre plus globalement dans celle du service formation du CREPS.

- Les publics cibles (PPT slide 8)



• Les publics cible

- Stagiaires (futurs et anciens), apprentis ;
- Employeurs ;
- Tuteurs et Maîtres d'apprentissage ;
- Mouvement sportif ;
- Financeurs ;
- UFA ;
- .../...



Il s'agit de déterminer les personnes concernées par les différentes campagnes de communication :

- Les stagiaires et apprentis
- Les employeurs
- Les maîtres d'apprentissage et tuteurs
- Le mouvement sportif (les associations et les clubs)
- Les financeurs
- Les UFA (ils peuvent avoir des besoins spécifiques)

Catherine TACHDJIAN, représentante de l'UFA Ligue de Handball NA, propose de cibler également Pôle Emploi et soumet l'idée de se rendre dans les universités lors des portes ouvertes. Un kit de communication et des supports seraient à créer.

Stéphanie DECOUT, représentante des coordonnateurs de Poitiers, propose de participer aux orientations des lycéens et de travailler avec les structures d'orientation.

Jean-Paul PARNAUDEAU, représentant de COSMOS, signale de bien intégrer le CROS et les CDOS dans le mouvement sportif, les directions départementales et la DRAJES et plus largement toutes les autorités académiques.

Olivier DULAC évoque également le lien nécessaire avec le campus régional des métiers du sport et de l'animation qui devrait voir le jour en 2022.

- Les objectifs de la stratégie (PPT slide 9)



- Objectifs de la stratégie de communication

- Inviter employeurs et apprentis à s'engager avec le CFA ;
- Faire connaître le CFA et ses projets ;
- Installer une dynamique de rapprochement (via le site notamment) ;
- Apporter de la lisibilité sur les actions ;
- Promouvoir les opérations et/ou événements ;
- .../...



Pour répondre au 3ème objectif, il faut que les jeunes développent un accès facilité à l'information par exemple par le biais d'un salon permanent, d'événements réguliers et interactifs, d'une présence régulière sur les réseaux...

- Les vecteurs de communication (PPT slide 10)



- Vecteurs de communication

- Plaquette d'information téléchargeable ;
- Organigramme fonctionnel ;
- Supports de communication salons et portes ouvertes ;
- Offre de services du CFA ;
- Offre de formation CREPS / UFA ;
- Documents en ligne ;
- .../...



Une réflexion est à engager sur les différents vecteurs de communications qu'ils soient institutionnels (plaquette d'informations, un organigramme, site web...) ou plus ouverts telles que des vidéos des jeunes témoignant de leur formation... Il faut également penser des supports adaptés à un public jeune et qui favorisent le partage entre eux.

Olivier BORNET, représentant de l'UFA Ligue de Voile, demande s'il est possible de valoriser les UFA sur le site internet du CREPS ?

Il est tout à fait possible d'intégrer les UFA dans la page CFA avec une redirection vers leurs sites internet respectifs.

Nelly DEFAYE, représentante de la DRAJES, intervient en demandant s'il n'y aurait pas une confusion entre les supports de communication et le contenu ? Il faudrait éventuellement mener une réflexion en deux temps pour ensuite croiser les données. Il faudrait réfléchir aux informations en fonction du support utilisé.

- La temporalité (PPT slide 11)



Stratégie de communication

11

• Temporalité Les marronniers

- Ouverture de la campagne d'inscription (janvier) ;
- Portes ouvertes et salons (1^{er} trimestre) ;
- Taxe d'apprentissage (février / mars) ;
- Relation employeurs (2^{ème} trimestre et été) ;
- Rentrée des formation (septembre / octobre)
- Campagne de premiers équipements (2x/an)
- .../...
- Communication permanente ;
- Evènements ponctuels ;



On constate que l'activité du CFA permet de penser une communication sur l'ensemble de l'année. Des temps forts sont récurrents et viennent scander l'actualité. Il convient de prévoir une communication ad hoc pour chacun de ces temps forts afin de valoriser l'activité du CFA. Certaines cibles et thématiques sont à privilégier au cours de l'année comme les employeurs et l'aide que peut leur apporter le CFA au moment des CERFA, ou les mises en situations des stagiaires auprès des publics...

- Les supports de communication (PPT slide 12)



Stratégie de communication

12

• Supports de communication

- Site internet du CREPS– Page CFA ;
- Réseaux sociaux (lesquels ? Pour quels messages ?) ;
- Sites internet des UFA ;
- PQR ;
- Réseaux professionnels ;
- Vidéo, motion design...

Par exemple...

- Je deviens apprenti ;
- J'accueille un apprenti ;
- Offre de services du CFA
- .../...



Les supports de communications proposés sont potentiellement nombreux. C'est la raison pour laquelle il s'avère indispensable de déterminer ceux qui seront principalement mobilisés pour soutenir la communication du CFA.

Catherine TACHDJIAN, représentante de l'UFA Ligue de Handball NA, évoque pour la région d'Angoulême l'utilisation de la PQR qui lui semble être un bon support de communication de proximité pour les usagers.

Des vidéos courtes et des supports didactiques pourraient être produits à la fois pour une diffusion généraliste sur les réseaux sociaux ou le site web mais aussi dans le cadre d'une communication ciblée à l'attention de tel ou tel public.

Il semble important de chacun des acteurs puisse « penser communication » lors de leurs formations. Cela suppose de développer le réflexe de prendre des photos en cours de formation, de rédiger régulièrement des articles sur les actions conduites... Des précautions sont à prendre quant au droit à l'image. La stratégie de communication devra également prévoir les modalités d'usage des logos de valorisation respective des partenaires.

Les échanges sur la stratégie de communication étant arrivés à leur terme, Olivier DULAC évoque un projet de collaboration franco-québécois en cours d'élaboration. Celui-ci a vocation à toucher directement les apprentis du CFA. Il sera à l'ordre du jour du prochain conseil de perfectionnement lorsque le projet sera un peu plus abouti.

9. Questions diverses

Anne-Laure DAVANIER, représentante des coordonnateurs de formation, souhaite qu'il y ait une meilleure coordination entre le CFA et le bureau de Limoges sur le suivi des stagiaires en cours d'année.

Fabienne CORREIA, représentante de l'UFA CREPS de Bordeaux, souligne l'importance de revoir leur stratégie de communication au regard de la baisse importante constatée du nombre de candidats qui se sont présentés aux tests de sélection par rapport aux années précédentes.

Olivier DULAC rappelle que le CFA n'est créé que depuis un an et qu'à ce titre, il est encore en construction. Il reste de nombreux chantiers sur lesquels travailler et améliorer encore nos processus de travail collectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

Le 02/12/2021

Prise de notes assurée par Tiphaine OLLIVIER
Compte-rendu réalisé par Olivier DULAC